Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260114-D2026001-DE

MELLAC
MELLAG

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 14 JANVIER 2026

L'an deux mil vingt-six, le quatorze janvier, à vingt heures, le Conseil Municipal s'est réuni en séance ordinaire en mairie sous la Présidence de Monsieur Franck CHAPOULIE, Maire de la Commune de MELLAC.

Présents : CHAPOULIE Franck, BIHANNIC Armelle, DARRACQ Gilles, DUPONT Tiphaine, ESCOLAN Séverine, GRALL Gérard, HERVE Guénaël, LE BIHAN Loïc, LE CRANN Nolwenn, LE GOFF Patrice, LESCOAT Christophe, LE ROUX David, LOZACHMEUR Gilles, LUCAS Marie-Dominique, MARTIN Thierry, NIGEN Pascale, NIVAIGNE Christophe, PÉRON Marie-Christine, ROZEAU Amélie, SAFFRAY Morgane.

Absents excusés : HENRIO Philippe, PHILIPPE Christelle.

Absents : PERON Christelle.

Le quorum étant atteint, le Conseil Municipal peut donc valablement délibérer.

Monsieur Philippe HENRIO a donné procuration à Monsieur David LE ROUX.
Madame Christelle PHILIPPE a donné procuration à Madame Nolwenn LE CRANN.

Monsieur Christophe NIVAIGNE a été désigné secrétaire de séance.

Envoyé en préfecture le 16/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 029-212901474-20260114-D2026001-DE

Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 22 décembre 2025

Monsieur le Maire soumet aux membres du Conseil municipal le procès-verbal de la séance du 22 décembre 2025.

Madame Séverine ESCOLAN ainsi que Messieurs Gilles DARRACQ et Gilles LOZACHMEUR ne prennent pas part au vote.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, approuve le compte-rendu.

Votes :

- ***Pour : 17*** *(procurations : Philippe HENRIO, Christelle PHILIPPE)*
- ***Contre : 0***
- ***Abstentions : 2*** *(Armelle BIHANNIC, Marie-Dominique LUCAS)*

Fait et délibéré à Mellac
Certifiée exécutoire,

Franck CHAPOULIE
Maire de Mellac

